

# Service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche



@N Job



## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 2021



Parc Naturel  
**Mer de Corail**  
NOUVELLE-CALÉDONIE



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE-CALÉDONIE**



# SOMMAIRE

Carte du parc naturel de la mer de Corail	4
Focus : les temps forts de 2020-2021	

## **Partie 1 - La vie du parc naturel de la mer de Corail** 6

La gouvernance	8
L'équipe et les moyens nautiques	10
Les travaux sur la réglementation	11

## **Partie 2 - La mise en œuvre du programme d'actions** 12

Navire Amborella : les indicateurs d'activité du navire	14
L'évaluation du plan de gestion	16
Les missions scientifiques déployées dans le Parc	17
Les résultats des campagnes scientifiques	22
Les partenariats de recherche	30
Les mesures de gestion relatives aux monts sous-marins	33
Le plan de surveillance du parc naturel de la mer de Corail	34
Les opérations de communication et de sensibilisation	38

## **Partie 3 - La pêche hauturière ou palangrière** 40

Encadrer et suivre l'exploitation des ressources	42
Le programme « Observateurs des pêches »	44
Accompagner le développement durable de la filière	47
Représenter et défendre les intérêts de la Nouvelle-Calédonie au niveau régional	49
Pêche hauturière calédonienne, perspectives et grands travaux	51

## **Partie 4 - Le plan d'action tortues** 52

Actions représentatives du plan d'action tortues	54
--------------------------------------------------	----



Îles Salomon

Australie

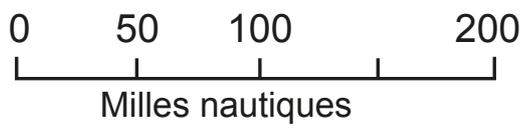


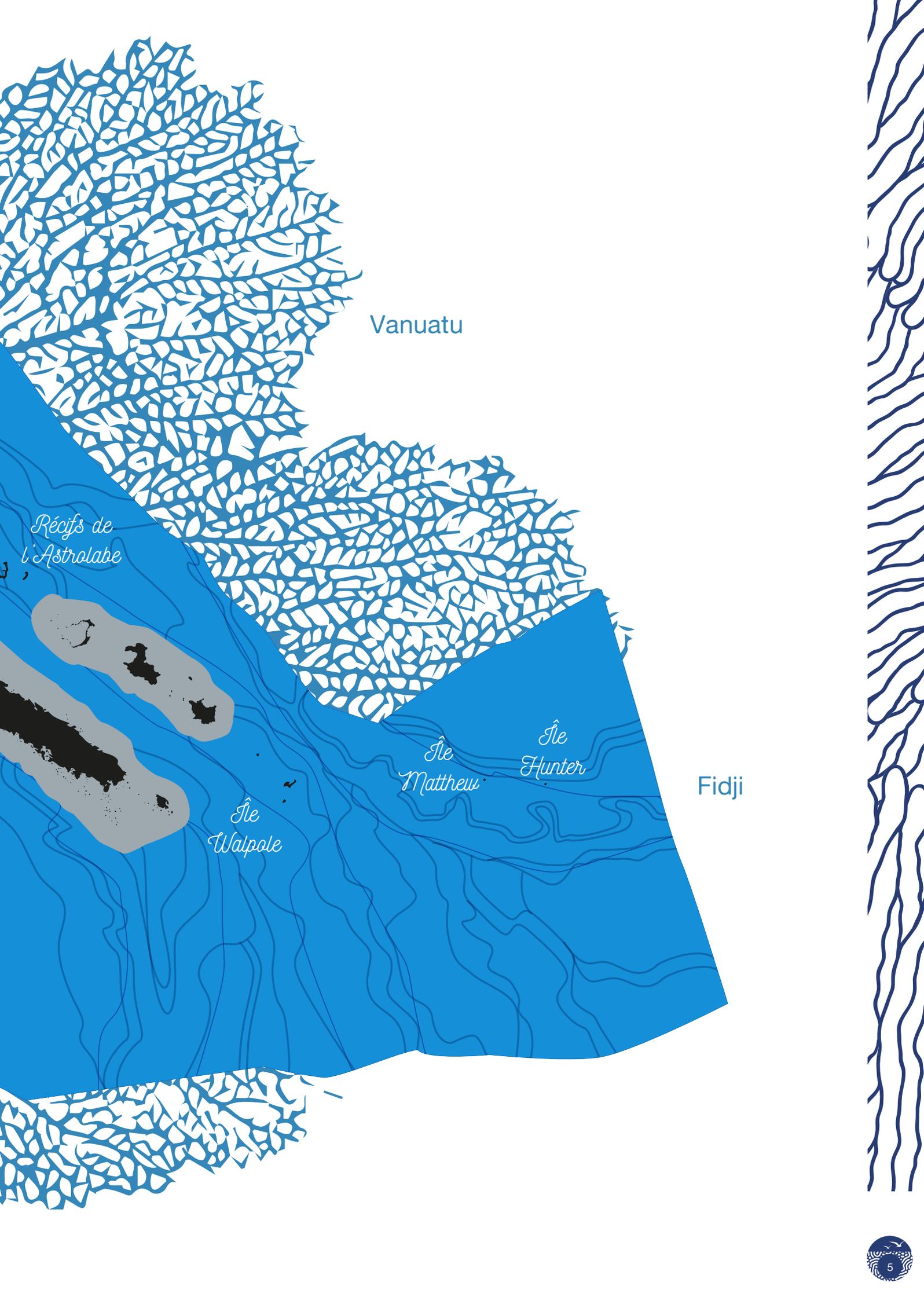
*Atolls  
d'Entrecasteaux*

*Récif  
Pétrie*

*Plateau des  
Chesterfield*

*Plateau des  
Bellona*





Vanuatu

*Récifs de  
l'Australabe*

*Île  
Walpole*

*Île  
Matthew*

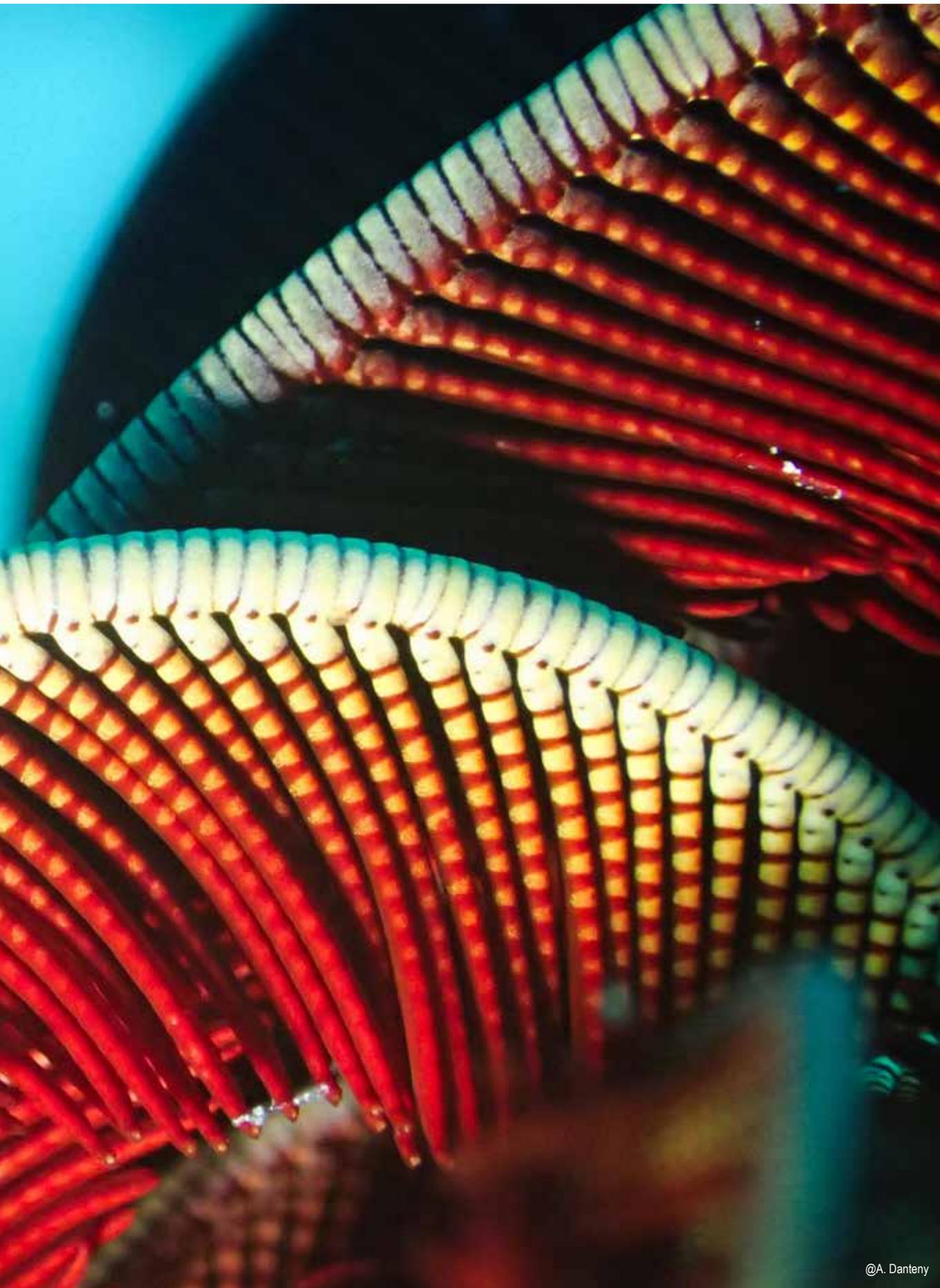
*Île  
Hunter*

Fidji

1

# LA VIE DU PARC NATUREL DE LA MERDE CORAIL





# LA GOUVERNANCE

## Le comité de gestion

Coprésidé par le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, le comité de gestion du parc naturel de la mer de Corail est l'instance de gouvernance du parc.



**32**  
membres,  
désignés pour 5 ans.



**4**

collèges  
de 8 membres

- **Institutions** : État, gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Congrès, province des Îles Loyauté, province Nord, province Sud, Sénat coutumier, Conseil économique social et environnemental ;
- **Coutumiers** : aires coutumières Ajië Arhö, Drehu, Drubea-Kapumè, Hoot Ma Whaap, Iaai, Nen-gone, Paicî Cèmuhi, Xârâcùù ;
- **Socio-professionnels** : Union Maritime, SAS Sudiles, Total Pacifique, Syndicat des industries de la mine, Confédération des pêcheurs professionnels, Fédération des pêcheurs hauturiers, Syndicat des activités nautiques et touristiques, Agence Kénua ;
- **Société civile** : Action Biosphère, Association pour la sauvegarde de la nature, Conservation international, Corail vivant, Ensemble pour la planète, Global Ocean Legacy – The Pew charitable trust, Société calédonienne d'ornithologie, WWF.



**1**

comité  
de gestion  
en 2020

Au cours de l'année 2021, la crise sanitaire et l'actualité institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie ont eu un impact sur le fonctionnement des instances du parc, ainsi que sur le déroulement de certaines opérations.

Dans ce contexte, l'équipe du parc a su rester mobilisée afin d'assurer le suivi des dossiers et la poursuite des actions en cours et de garantir les conditions optimales de reprise des travaux du comité de gestion.



## La relance du comité scientifique

Comme annoncé par le président du 17<sup>e</sup> gouvernement lors de sa déclaration de politique générale, l'arrêté de nomination des membres du comité scientifique a été adopté le 29 décembre 2021 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

# 15

**spécialistes indépendants,  
reconnus pour leurs compétences  
scientifiques**

**(dans tous les domaines de recherche :  
des géosciences au droit, des milieux  
halieutiques à l'anthropologie),  
nommés pour 3 ans.**



@N. Job

### Ses membres :

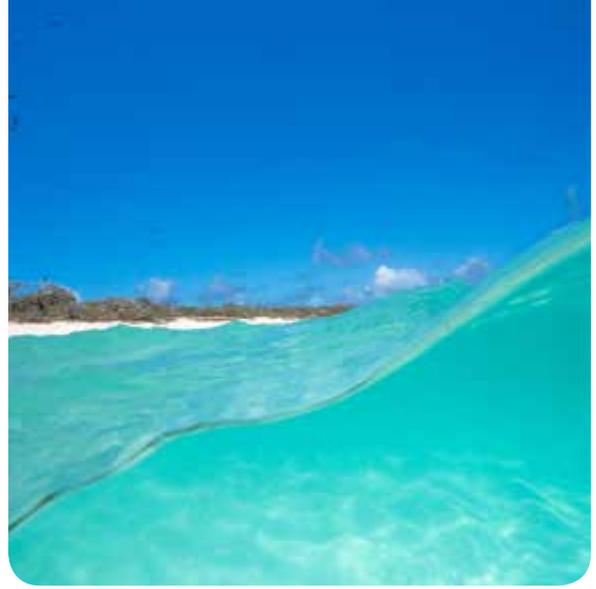
Christophe Sand (archéologie),  
Pascal Dumas (géographie),  
Géraldine Giraudeau (droit),  
Samuel Gorohouna  
(économie),  
Geoffroy Lamarche  
(géophysique), Christophe  
Menkes (écosystèmes  
océaniques), Daniel Pauly  
(halieutique), Claude Payri  
(écosystèmes récifo-  
lagonaires),  
Bernard Pelletier  
(géosciences), Bertrand Richer  
de Forges (écosystèmes  
profonds),  
Emmanuel Tjibaou (usages  
et culture), Éric Vidal  
(écosystème terrestre),  
Laurent Wantiez (écosystèmes  
récifolagonaires),  
Valérie Allain (halieutique),  
Catherine Sabinot  
(anthropologie).

Claude Payri a été réélue en  
qualité de présidente,  
Pascal Dumas en est le  
vice-président et Géraldine  
Giraudeau, la secrétaire.

## Le saviez-vous ?

Prévu dans l'arrêté n° 2014-1063/GNC du 23 avril 2014 créant le parc naturel de la mer de Corail, le comité scientifique a été institué en septembre 2018. Son rôle est de fournir un appui et un conseil scientifique auprès des instances du parc naturel de la mer de Corail et d'épauler le comité de gestion. Il est habilité à leur formuler des recommandations. Renouvelé en 2019 pour une durée de trois ans, il était démissionnaire depuis le 20 janvier 2021.

# L'ÉQUIPE ET LES MOYENS NAUTIQUES



@N. Job

## L'équipe du Parc

Le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) a été créé par l'arrêté modifié n° 2020-1487/GNC du 15 septembre 2020. Il est organisé en trois pôles : parc, pêche et Amborella. Son équipe compte quinze agents.

## Les moyens nautiques :

### *L'Amborella*

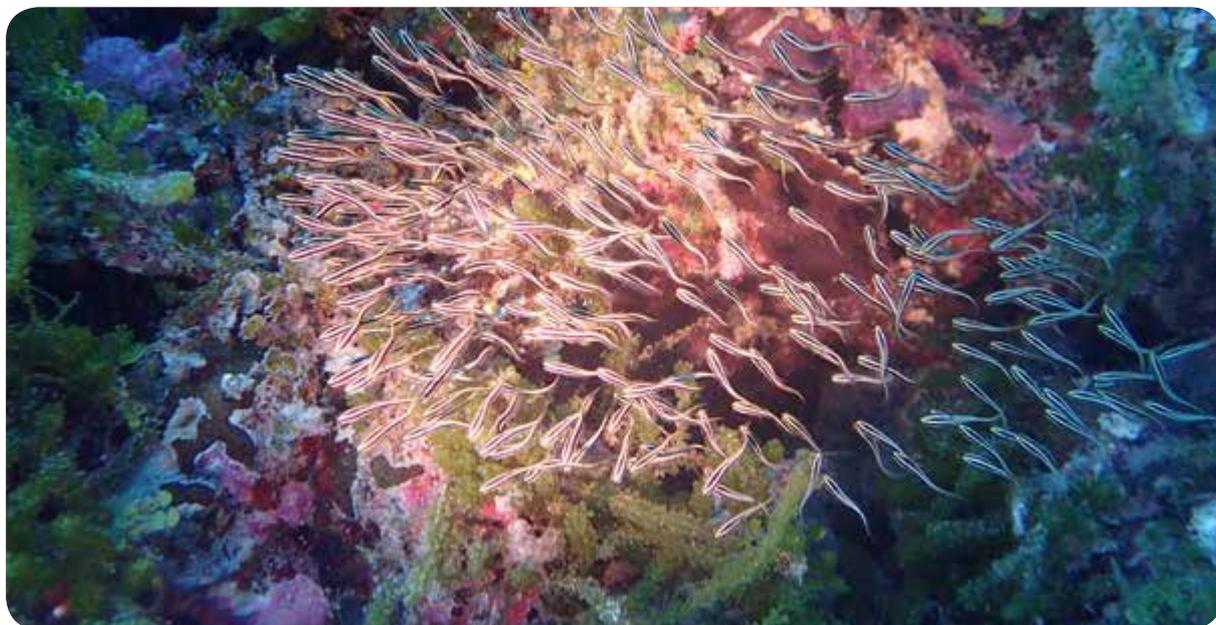
La Nouvelle-Calédonie s'est dotée en 2009 d'un navire multi missions essentiellement dédié au Parc. L'Amborella et son équipage permettent d'assurer l'ensemble des missions et la mise en œuvre du programme d'actions au sein du Parc, dans des conditions de sécurité optimales. Long de 24 mètres, avec une capacité d'emport de dix personnes dont cinq membres d'équipage, l'Amborella est en capacité d'intervenir en tous points du parc. Il dispose d'une autonomie en mer d'une quinzaine de jours et peut opérer un éventail important de missions telles que la projection d'hommes et de moyens, la conduite de missions scientifiques et de suivi, la pose de dispositifs de concentration de poissons (DCP) pour le compte des provinces, la réalisation de pêches exploratoires ou encore la formation des apprentis matelots à la pêche.



@A. Danteny



# LES TRAVAUX SUR LA RÉGLEMENTATION



@A. Danteney

**En 2021, le pôle parc du SPNMCP a été sollicité pour la mise aux normes réglementaire des textes régissant les aires protégées dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie et pour mener à bien le processus de consultation obligatoire avant proposition d'un projet de loi de pays au Congrès.**

À la suite d'un contentieux qui a opposé un armement de pêche local au gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la cour administrative d'appel de Paris a prononcé l'annulation de l'arrêté 2018-1987/GNC créant des réserves naturelles et intégrales dans le Parc ainsi que certains articles de la

délibération 51/CP relative à la création d'aires protégées dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Face à cette décision, le gouvernement a pris des mesures en urgence afin de maintenir la protection des récifs éloignés du Parc. Ainsi, un travail d'analyse a été initié avec l'appui d'un cabinet juridique, pour proposer des pistes d'amélioration de la réglementation. Le travail du SPNMCP, réalisé avec l'appui de la Direction des affaires juridiques de la Nouvelle-Calédonie, a découlé sur l'adoption, le 21 décembre 2021, d'une loi du pays qui vise à doter le parc naturel de la mer de Corail d'un cadre réglementaire renouvelé.



@A. Danteney



2

# LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS





Le parc naturel de la mer de Corail constitue une zone remarquable pour la reproduction de nombreuses espèces qui y trouvent des conditions favorables, tant du point de vue de la qualité de l'environnement que de la fréquentation humaine qui reste faible. Ainsi, les tortues, oiseaux marins, baleines à bosse, et l'ensemble des espèces inféodées aux écosystèmes du Parc y trouvent d'excellentes conditions pour leur développement et afin de connaître les comportements, les états de santé et de caractériser la taille des populations animales qui fréquentent le Parc, mais aussi de découvrir les particularités des écosystèmes qui le composent, les scientifiques conduisent des missions qui leur permettent de collecter les données de terrain, dont l'analyse à posteriori fournira des indicateurs indispensables au gestionnaire.

# NAVIRE AMBORELLA : LES INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Le navire multi-missions totalise dix années de service et est entré dans une phase de remise à niveau de certains de ses équipements. Les difficultés techniques rencontrées en 2020 ont été levées et ont permis à l'Amborella d'honorer, en 2021, la totalité des missions programmées.

## L'Amborella en chiffres

- > 6 missions réalisées en 2020, soit 39 jours de mer et 3 675 milles nautiques parcourus.
- > 11 missions menées en 2021, soit 109 jours de mer, 10 113 milles nautiques parcourus.



@A. Danteny

> focus  
2020

- > 2 missions de pose de DCP (dispositifs de concentration de poissons) : en province des Îles et en province Sud.
- > La mission annuelle du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, dédiée à l'entretien des stations météorologiques situées aux Chesterfield (Loop) et à Entrecasteaux (Surprise), a été couplée avec une mission consacrée aux travaux ornithologiques sur Loop, les îlots du mouillage et Sur-prise pour le compte de l'IRD.
- > 1 mission d'observation des baleines et prélèvements d'échantillons pour analyses génétiques, assurée par l'IRD, a eu lieu à Walpole et au Banc de l'Orne.
- > 1 inventaire archéologique de l'île de Walpole a été mené dans le cadre d'une mission pour le gouvernement et l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique.
- > 1 mission pour le gouvernement consacrée au comptage des tortues, à l'inventaire ornithologique, au suivi géomorphologique des îlots et au suivi des espèces animales invasives (fourmis), a eu lieu aux Chesterfield.





# focus 2021

- > 4 missions scientifiques ont été réalisées pour l'IRD : MARACAS 9 et 10, inventaires ornithologiques sur les récifs Chesterfield et Entrecasteaux et suivi des espèces animales invasives (fourmis) sur Walpole.
- > 1 mission dédiée à l'état des lieux sous-marin des Atolls Portail et Mérite pour un éventuel classement en réserve intégrale, assurée par l'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC).
- > 1 mission de suivi des récifs d'Entrecasteaux inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco, menée par le Conservatoire d'espaces naturels. À cette occasion, les plongeurs biologistes ont assuré 21 plongées réparties sur les 7 atolls qui composent les récifs d'Entrecasteaux.
- > 1 mission de l'UNC ayant pour objectif de décrire des fonds marins et des espèces vivantes présentes à l'aide de caméras. Pour cette mission, 198 stations ont été enregistrées sur l'ensemble des atolls et récifs d'Entrecasteaux.
- > 2 missions de pose de DCP : en province Nord et en province des Îles.
- > À l'occasion de la mission annuelle du gouvernement, les techniciens météorologiques ont réalisé des travaux de maintenance sur les stations automatisées des îles Loop et Surprise.
- > 1 mission annuelle réalisée pour le gouvernement dans le cadre du suivi de la ponte des tortues.



@N. Job

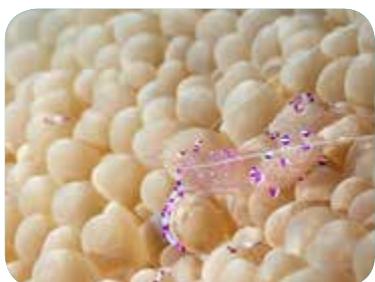


# L'ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION

Le plan de gestion du parc naturel de la mer de Corail, adopté par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie en mars 2018, arrive à échéance fin 2022. Ce document est le fruit d'un travail de concertation de plusieurs mois entre

les membres du comité de gestion du Parc, la communauté scientifique et les parties prenantes, ainsi que d'un processus de consultation du grand public.

Avant d'entamer le travail de rédaction du nouveau plan de gestion en 2022, une évaluation de l'actuel plan est une étape indispensable afin de pouvoir reproduire les réussites et de remédier aux faiblesses identifiées lors des cinq dernières années.



@A. Danteny

Cette démarche doit notamment s'attacher à :

- > dresser un bilan de l'atteinte des objectifs de gestion ;
- > à évaluer la structure du document, la formulation des objectifs et la méthodologie de concertation employée ;
- > à formuler des recommandations pour la préparation du prochain plan de gestion qui devra prendre effet en 2023.

## Une démarche collaborative

Un travail en concertation étroite avec l'Office français de la biodiversité (OFB) a été conduit par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche afin de rédiger le cahier des charges de cette étude qui a été diffusé en juin 2021. L'analyse des deux offres reçues, également effectuée en concertation avec l'OFB qui cofinance cette action, a conduit à la réalisation de plusieurs entretiens avec les soumissionnaires. C'est finalement le groupement de sociétés Bioeko-Littoralys qui a été retenu pour sa proposition conforme aux attentes du cahier des charges ainsi que pour son engagement au respect du calendrier.

L'organisation des travaux sera présentée aux membres du bureau du comité de gestion lors de leur lancement. Les membres du comité de gestion seront très étroitement impliqués dans cette démarche qui prévoit une série d'entretiens bilatéraux, de groupes de travail et de réunions d'échanges avec les instances de gouvernance du parc.

## Vers un réseau d'observateurs du Parc

La loi du pays relative aux aires marines protégées prévoit à son article 8 que toute autorisation de fréquentation d'une réserve naturelle peut être assortie d'une obligation d'embarquer un observateur habilité par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ainsi, par souci d'anticipation, le service du Parc a lancé le projet de développement d'un réseau d'observateurs du parc naturel de la mer de Corail. Ce projet poursuit les objectifs suivants:

- > la création d'une charte d'engagement des Observateurs du Parc,
  - > la constitution du programme de formation des Observateurs du Parc,
  - > la réalisation de la charte graphique d'identification du réseau Observateurs du Parc.
- Dans cet objectif, une convention a été signée en décembre 2021.



# LES MISSIONS SCIENTIFIQUES DÉPLOYÉES DANS LE PARC

Les résultats des missions scientifiques autorisées dans le parc naturel de la mer de Corail permettent au gestionnaire d'accroître progressivement son niveau de connaissance et de disposer d'éléments pour nourrir sa réflexion sur la mise en place d'une gestion efficiente et adaptée de notre patrimoine.

En 2020, **huit autorisations** de travaux scientifiques ont été délivrées. Dans un contexte sanitaire particulier, quatre ont pu être réalisées afin d'étudier la faune des monts sous-marins, les mammifères marins et le patrimoine culturel.

## AOÛT

### programme SEAMOUNTS

*Atis*

Prévu sur quatre ans, ce programme mené par l'IRD a débuté en 2019 par deux campagnes. L'objectif est de comprendre l'influence des variables humaines, environnementales et géomorphologiques sur la faune des monts sous-marins grâce à l'ADN environnemental et le déploiement de caméras. Les deux campagnes de 2020 ont permis de récolter de nombreuses données sur la biodiversité de six monts sous-marins situés sur la ride de Norfolk, l'alignement des Chesterfield et la ride de Fairway.



@N. Job

## SEPTEMBRE

### campagne MARACAS 9

*Amborella*

Neuvième du nom, cette campagne s'inscrit dans le cadre du programme WHERE, initié en 2016 par l'IRD. Des informations sur les baleines à bosse et autres mammifères marins ont été collectées au niveau de la ride des Loyauté Sud et autour de Walpole. L'objectif est d'établir la distribution de ces animaux dans le Parc et d'identifier les habitats clés pour mieux comprendre les usages et les liens entre les différents sites de reproduction.

**NOVEMBRE**

**Inventaire archéologique  
de Walpole**  
*Amborella*

Dans le cadre de la convention passée avec le gouvernement, l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique s'est rendu sur l'île de Walpole afin de dresser un inventaire cartographique des vestiges encore visibles en surface liés à l'exploitation du guano durant la période historique.

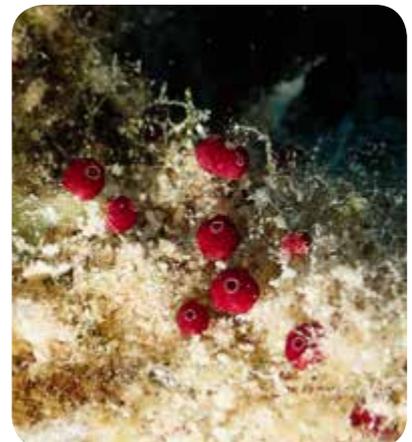


@Gouvernement NC

**DÉCEMBRE**

**campagne  
KANAREcup**  
*Atis*

Cette campagne visait à récupérer deux mouillages instrumentés posés lors de la campagne KANADEEP 2 de 2019. Elle a également permis à une équipe de l'Ifremer, en partenariat avec l'IRD et la CPS, de collecter des informations sur les communautés biologiques de deux monts sous-marins de la ride de Norfolk, Stylaster et Munida.



@A. Danteney



En **2021, onze autorisations** ont été délivrées pour des travaux scientifiques dans le parc naturel de la mer de Corail.

## JANVIER

### programme **CORIS 1 & 2**

Les missions CORIS s'inscrivent dans le partenariat de recherche passé entre l'IRD et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie qui vise à apporter un appui scientifique au gestionnaire. Elles ont pour objectif de réaliser un recensement et de caractériser les stades de reproduction des oiseaux marins présents dans le Parc, d'évaluer l'effet des distances d'approche et de caractériser les populations d'espèces animales envahissantes et leurs impacts.



@A. Danteny

## AVRIL

### mission **FISHCODE** *Atis*

Afin de compléter les bases de références nécessaires aux dernières technologies de génétique utilisées pour l'étude de la biodiversité des poissons de Nouvelle-Calédonie, l'IRD s'est rendu sur les monts sous-marins Antigonie et Jumeau, au sud-est du Parc, dans le but de collecter des poissons et définir des fragments d'ADN de référence.

### mission **ALIENS** *Amorella*

Une équipe de l'IRD s'est rendue sur Walpole pour évaluer l'envahissement des îles hautes par les espèces animales introduites (rats, fourmis) et caractériser leurs impacts sur la faune patrimoniale. Les îles de Matthew et Hunter, initialement prévues dans la mission, n'ont pu être visitées en raison de conditions météorologiques défavorables.

### Point zéro des atolls **Mérite et Portail** *Amorella*

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) a réalisé pour le gouvernement un état des lieux du récif Mérite et de l'atoll du Portail, situés aux atolls d'Entrecasteaux, l'un des sites du bien en série inscrit au Patrimoine mondial.

MAI

Prélèvements biologiques

## Walpole, Matthew et Hunter

*Le Vendemiaire*

La Marine nationale a collecté des organismes de récifs coralliens (poissons, mollusques) pour l'UNC afin d'évaluer les niveaux de contamination par les éléments métalliques et par les polluants organiques dans la zone de Walpole, Matthew et Hunter.

La suite

## KANAREcup 2

*Atis*

Cette campagne répond à une partie des objectifs qui n'ont pas pu être atteints lors de la campagne « KANAREcup » menée fin 2020. Ainsi, Stylaster et Munida, deux monts sous-marins du sud-est du Parc, ont été de nouveau échantillonnés pour identifier les communautés biologiques présentes et leur habitat.

JUILLET

Déploiement de bouées

## DART

*RV Tanageroa*

L'institut de recherche néo-zélandais, NIWA, a déployé des systèmes de bouées DART de détection et de signalement de tsunamis en eaux profondes près de la fosse des Nouvelles-Hébrides. Ce réseau est destiné à fournir une détection rapide et précise des tremblements de terre sous-marins dans l'océan Pacifique pouvant engendrer des tsunamis. L'éruption du volcan Hunga Tonga, le 15 janvier 2022, ont pu être détectées par le réseau de bouées DART.

## SPANBIOS pour le programme TDSB

*Atis*

Mené par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), cette campagne s'inscrit dans le programme Tropical Deep Sea Benthos (TDSB) lancé dans les années 1970. Elle avait pour objectif de compléter les lacunes identifiées sur la biodiversité sous-marine profonde des pentes insulaires et des monts sous-marins, au nord du bassin des Loyauté, et de valoriser ces connaissances auprès du grand public par la réalisation d'images.



AOÛT

dernière campagne  
**MARACAS 10**

La dixième et dernière campagne du nom a eu pour but ultime de collecter un maximum de données pour établir l'origine des baleines à bosse visitant l'archipel des Chesterfield durant la saison de reproduction. Appartiennent-elles à la population australienne ou calédonienne ? Ancien site de chasse à la baleine, les Chesterfield-Bellona sont reconnus comme une «Important Marine Mammal Area» (IMMA).



SEPTEMBRE

État zéro des fonds meubles  
d'Entrecasteaux

*Amorella*

Dans le cadre d'une convention passée avec le gouvernement, l'UNC, en partenariat avec Visioon, s'est rendue sur les atolls d'Entrecasteaux afin d'établir un état des lieux des communautés biologiques et de l'habitat des fonds meubles du site inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. L'évaluation a été réalisée par vidéo à 360° pour analyse des images ex-situ grâce à un logiciel de traitement spécifique.

campagne

**WARMALIS 1**

*Atis*

Une équipe de scientifiques de l'IRD et de la CPS ont tenté de comprendre le fonctionnement de l'écosystème pélagique océanique et de déterminer son influence sur les ressources en thons de la région Pacifique, le long du bassin d'Entrecasteaux et au nord du Parc.

@N. Job





# LES RÉSULTATS DES CAMPAGNES SCIENTIFIQUES

Sur la période 2020-2021, cinquante-six rapports ont été transmis à la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de dix-sept campagnes scientifiques autorisées depuis 2014.

L'ensemble des activités scientifiques réalisées dans le parc naturel de la mer de Corail au cours des années 2020 et 2021 a fait l'objet de synthèses dans des articles intitulés « L'actualité scientifique du Parc », disponibles sur le site internet

[www.mer-de-corail.gouv.nc](http://www.mer-de-corail.gouv.nc).

Les baleines à bosse du parc naturel de la mer de Corail	24
Les puffins des Chesterfield	26
Les missions de suivi terrestre de fréquentation des tortues vertes	27
Intervention archéologique sur l'île de Walpole	29

# LES BALEINES À BOSSE DU PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL

Les campagnes MARACAS de l'IRD au sein du parc naturel de la mer de Corail ont été l'occasion de collecter de nombreuses informations sur les baleines à bosse et d'autres mammifères marins. Voici quelques exemples d'enseignement.

## Un habitat pélagique

Les baleines à bosse sont connues pour leur fréquentation des eaux côtières du Grand Lagon Sud lors de la saison de reproduction, pendant l'hiver austral, mais leur utilisation de l'habitat au large reste peu connue. Les campagnes MARACAS de l'IRD ont montré l'affection de ces animaux pour les bancs et monts sous-marins peu profonds (sommet à moins de 200 m de la surface), notamment sur les rides de Norfolk, des Loyauté Sud et des Chesterfield.



@IRD

## Un record de plongée enregistré

Les plongées dans les zones de reproduction s'établissent autour de 80 m de fond. Un record mondial de 616 m de profondeur a été réalisé par une femelle à l'est du plateau des Bellona. Trois hypothèses ont été émises pour tenter d'expliquer ce comportement :

- obtenir des informations d'orientation de navigation entre les aires de reproduction ;
- écouter et communiquer avec ses congénères ;
- s'alimenter de manière opportuniste.

## Un chant social

Les baleines à bosse mâles émettent des chants longs et complexes, et bien que tous les mâles d'une population chantent le même chant au même moment, la structure du chant change au fil du temps. Cette évolution culturelle se transmet dans le Pacifique d'ouest en est, avec un décalage temporel. Ainsi, le chant change complètement d'une année à l'autre permettant ainsi de différencier les populations. Les monts sous-marins pourraient servir de « scène de chant » pour les baleines à bosse mâles en offrant une meilleure propagation du son et seraient donc attractifs au niveau acoustique.



## Le suivi des requins sur quatre ans

Le programme APEX mené par l'IRD a mis en avant l'abondance, la richesse spécifique et le comportement sauvage préservé des requins dans les sites éloignés, témoins de la bonne santé de ces milieux considérés comme les derniers refuges mais aussi comme sources de repeuplement. La nouvelle technique utilisée de caméras appâtées (BRUVs) permet de détecter la présence d'individus non observables par méthode traditionnelle (plongée). Ce programme a également étudié le déplacement des requins montrant la nécessité des réserves de grandes tailles (40 km<sup>2</sup>) pour protéger les grands prédateurs. Les fonds supérieurs à 2 000 m apparaissent comme des barrières dans la dispersion. Les requins de Nouvelle-Calédonie appartiennent génétiquement à la grande unité de gestion allant de l'ouest de l'Indonésie-Australie au Vanuatu. Ceux de Matthew et Hunter appartiennent à l'unité du plateau fidjien. À plus petite échelle, on distingue l'unité allant de l'Australie aux Chesterfield à celle de la Grande Terre.



@M. Macias

# LES PUFFINS DES CHESTERFIELD



**La pose de mini-GPS sur des puffins et pétrels de Nouvelle-Calédonie a permis d'étudier leurs déplacements en mer et leurs stratégies d'alimentation.**

Les prédateurs supérieurs marins jouent un rôle clé dans le fonctionnement des écosystèmes et fournissent de nombreuses informations sur leur état de santé. Les oiseaux marins, qui se nourrissent au large du micronecton, sont de bons bio-indicateurs pour

désigner des zones à enjeux en termes de biodiversité et de conservation. Des puffins et des pétrels de Nouvelle-Calédonie ont été équipés de mini-GPS afin d'étudier leurs déplacements en mer et leurs stratégies d'alimentation. Ce suivi a permis de déterminer les zones marines servant de garde-manger pour ces oiseaux, notamment sur les colonies des Chesterfield. Il en ressort l'importance du lagon des Bellona : les trajets courts dans le nord de la zone servent à nourrir

les poussins, tandis que les parents s'alimentent sur les trajets longs vers le sud et sur les pentes externes de l'est. Cette alternance des trajets longs et courts est typique des régions peu productives telles que le Pacifique Ouest. Selon les modèles prédictifs, les endroits propices à l'alimentation varient annuellement mais sont le plus souvent concentrés au nord du Parc. Néanmoins, peu de zones semblent regrouper un habitat propice aux différentes espèces.

## Des oasis de biodiversité encore mal connues

**Comment les variables humaines, environnementales et géomorphologiques influencent-elles la faune des monts sous-marins ? C'est la question à laquelle le programme SEAMOUNTS, porté par l'IRD, essaie de répondre. Pour cela, quatre campagnes ont servi à prélever de l'eau afin d'en extraire l'ADN\* environnemental, déployer des caméras appâtées et analyser les paramètres physiques du milieu. L'étude permettra également de tester des hypothèses sur le rôle des monts sous-marins en tant qu'oasis de biodiversité, refuges pour les espèces menacées et habitats transitoires dans les migrations.**

\* Afin de savoir à qui appartient l'ADN retrouvé dans le milieu, il est nécessaire d'avoir une banque de références. Cette dernière est construite grâce au prélèvement d'un petit bout de nageoire d'individus dont l'ADN est extrait, analysé puis référencé.

## Quel est le bilan de l'état de santé du récif Mérite et de l'atoll du Portail ?

**Le protocole, utilisé dans le cadre de l'évaluation du bien en série inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, appliqué à Mérite et Portail a permis de révéler l'état de santé de ces deux atolls. Poissons, benthos et habitat démontrent le caractère dit « sauvage » de ces récifs océaniques. La biomasse y est exceptionnelle, les espèces commerciales sont nombreuses tout comme les espèces emblématiques (requins, napoléons, perroquets à bosse, loches carite...). Ainsi, ces atolls se retrouvent en top un des récifs coralliens calédoniens en termes de biomasse de poissons commerciaux !**





## LES MISSIONS DE SUIVI TERRESTRE DE FRÉQUENTATION DES TORTUES VERTES

@N.Job

Les missions de suivi de la fréquentation des tortues vertes des îlots d'Entrecasteaux et des Chesterfield sont menées chaque année par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) à bord de l'Amborella. Chaque débarquement est réalisé dans le respect du protocole biosécurité instauré en 2019.

Seules les Chesterfield ont pu être visitées, du 30 novembre au 9 décembre, en raison de l'impossibilité de ravitailler le navire à Koumac pour poursuivre la mission à d'Entrecasteaux.

Le suivi a été mené un mois avant le pic de pontes hypothétique (31 décembre), soit quand environ la moitié des tortues sont arrivées sur leur site de nidification.

### Fréquentation aux Chesterfield

Au total, **648 montées** ont été recensées pendant les cinq jours de comptages sur l'île Longue, l'île Bampton et l'île Reynard. L'île de référence, l'île Longue, enregistre une moyenne de **77 montées journalières** de tortues vertes femelles. Une sous-estimation du nombre de traces est possible en raison de forts coefficients de marée. Selon l'historique de suivi, la saison de ponte 2020 aux Chesterfield semble être une année assez forte en matière de fréquentation de tortues vertes.

La mission a également permis de réaliser les activités complémentaires suivantes :

- inventaire des oiseaux marins selon le même protocole chaque année (Société calédonienne d'ornithologie) ;
- suivi de l'évolution du front d'invasion de la population de fourmis électriques de l'île Longue (SPNMCP),
- réalisation des profils de plage pour permettre à la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie (DIMENC), dans le cadre du programme OBLIC, de suivre l'évolution du trait de côte des îlots du Parc (SPNMCP) ;
- relevés bathymétriques petits-fonds (Ifremer) ;
- ramassage des déchets.

> focus  
**2020**



# focus 2021

Les missions ont pu se dérouler aux Chesterfield et à d'Entrecasteaux, dans le respect des mesures sanitaires alors en vigueur, du 24 novembre au 2 décembre, puis du 3 au 10 décembre 2021. Un journaliste et un photographe ont embarqué lors ces missions afin de produire des images pour valoriser le Parc et les Calédoniens qui concourent à sa protection et sa gestion.



@M. Macias

## Fréquentation aux Chesterfield

Au total, **931 montées** ont été comptées pendant les cinq jours aux Chesterfield, sur l'île Longue, l'îlot du Mouillage n°1, l'îlot du Passage et l'îlot Tortue. L'îlot de référence, l'île Longue, enregistre une moyenne de **133 montées journalières**.

En complément, les activités suivantes ont été menées sur les Chesterfield :

- inventaire ornithologique (SCO) ;
- suivi de l'évolution du front d'invasion de la fourmi électrique sur l'île Longue (SPNMCP) ;
- réalisation des profils de plage (SPNMCP) ;
- ramassage des déchets ;
- mise en place des panneaux d'information de la réglementation sur Longue, Mouillage n°1, Mouillages n°2-3-4 et Loop (SPNMCP) ;
- reportages vidéo et photo (Caledonia et HEOS Marine) ;
- recherche de la sonde de l'Ifremer laissée en 2019 (SPNMCP).

## Fréquentation à d'Entrecasteaux

Au total, **3 153 montées** ont été dénombrées en cinq comptages sur Huon, Fabre et Le Leizour indiquant une « bonne » année de fréquentation de cette zone de nidification par les tortues vertes femelles.

En plus du suivi des tortues ont eu lieu les activités complémentaires suivantes :

- inventaire ornithologique (SCO) ;
- réalisation des profils de plage (SPNMCP) ;
- ramassage des déchets ;
- récupération des enregistreurs de données de température (loggers) déposés début 2021 pour l'université du Queensland et pose de six nouveaux ;
- poursuite des reportages vidéo et photo (Calédonia et HEOS Marine).



# Intervention archéologique sur l'île de Walpole

**Dans le cadre de l'inventaire et de l'étude du patrimoine culturel matériel conservé dans les îles du Parc, une intervention archéologique a été lancée sur l'île de Walpole en novembre 2020 sur demande du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.**

Aujourd'hui inhabitée, l'île de Walpole conserve tout de même des traces archéologiques attestant d'une occupation ancienne et plus récente lors de la période d'exploitation du phosphate (1908-1966). Cette première intervention archéologique, réalisée par l'Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (IANCP) en collaboration avec Louis Lagarde (Université de la Nouvelle-Calédonie), a permis de dresser un premier état des lieux d'une partie des vestiges historiques « récents » de surface encore observables sur le plateau de Walpole.

## Des investigations à poursuivre

Compte tenu de l'important couvert végétal et du temps nécessaire au dégagement des différentes structures, ces dernières n'ont pas pu être observées et cartographiées dans leur intégralité. D'autres opérations de ce type devront être organisées afin de poursuivre leur inventaire et de mieux appréhender leur extension et l'organisation de l'espace durant la période d'exploitation du guano, au cours de la période historique. Enfin, d'autres investigations ciblées, plus particulièrement sur la côte orientale de Walpole, permettront de compléter les données liées aux occupations anciennes (période post-Lapita, 800-520 avant J.C.) et de déterminer la teneur des relations qui semblent avoir été établies avec la région de Fidji/Polynésie occidentale, comme le suggèrent les objets en pierre découverts sur l'île.





@A. Danteny

# LES PARTENARIATS DE RECHERCHE

La Nouvelle-Calédonie travaille en collaboration avec de nombreux partenaires de recherche, publics ou privés, afin de mieux connaître et gérer le parc naturel de la mer de Corail.

## IRD (2019) :

oiseaux, espèces envahissantes, toponymie

**Durée :** trois ans

**Objectifs :**

- > fournir un appui à la Nouvelle-Calédonie pour la mise en place d'un suivi pérenne des oiseaux marins du Parc ;
- > évaluer les distances d'approche de l'avifaune ;
- > caractériser les espèces envahissantes du Parc et leurs impacts afin de mettre en place un plan de suivi.

## DEXEN (2019) :

plan de suivi de l'état des récifs coralliens du Parc

**Durée :** trois ans

**Objectifs :**

mener une réflexion scientifique approfondie et concertée afin de proposer un projet de plan de suivi biologique de l'ensemble des sites récifaux du Parc à l'échelle de la décennie.

## GIE Océanide (2020) :

espèces patrimoniales, emblématiques et charismatiques

**Durée :** un an et demi

**Objectifs :**

disposer de définitions partagées pour les termes « espèces emblématiques », « espèces patrimoniales » et « espèces charismatiques » et établir une liste des espèces concernées par le plan de gestion du parc naturel de la mer de Corail.

## Institut d'archéologie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique (2020) :

inventaires archéologiques

**Durée :** trois ans

**Objectifs :**

réaliser des inventaires archéologiques des îles et îlots du Parc, valoriser et faire connaître ce patrimoine culturel à travers l'organisation d'expositions historiques et la diffusion de films grand public.



## Université du Queensland (2020) :

«Asia Pacific Sand Monitoring Project»

**Durée :** trois ans

**Objectifs :**

mesurer la température des nids de tortues dans les plus grands sites de nidification en Asie-Pacifique, notamment à d'Entrecasteaux, afin d'étudier les effets du changement climatique sur la modification de l'équilibre entre les deux sexes des populations de tortues vertes et modéliser les relations entre le sexratio et les données météorologiques.

## DEXEN (2020) :

banques de données et accessibilité des connaissances et documents scientifiques du Parc

**Durée :** sept mois

**Objectifs :**

accompagner le SPNMCP dans la réflexion pour la mise en place d'un outil informatique permettant l'organisation, la création de banques de données et l'accès à la connaissance scientifique relative au parc naturel de la mer de Corail.

## Office français de la biodiversité (2020) :

appui à la gestion du Parc

**Durée :** deux ans et demi

**Objectifs :**

convention de coopération entre l'OFB et la Nouvelle-Calédonie en vue d'appuyer la gestion efficace du Parc, conformément aux missions d'intérêt général respectives de chaque partenaire : collecte et traitement de données, études et expertises, communication et sensibilisation, surveillance et police.

## Ifremer (2020) :

mise en place d'actions de valorisation du Parc

**Durée :** deux ans

**Objectifs :**

sur la base des connaissances existantes à l'échelle locale et à partir des modes de gestion reconnus adoptés dans d'autres régions du monde, l'objectif est de proposer un ou plusieurs modèles d'exploitation et de gestion des ressources profondes, applicables à l'espace maritime calédonien et à des fins d'aide à la décision.



@N. Job

## Université de la Nouvelle-Calédonie (2021) :

récifs Mérite et Portail, fonds meubles

**Durée :** trois ans

### Objectifs :

- > réaliser un état zéro des récifs Mérite et Portail à d'Entrecasteaux, afin d'améliorer le niveau de connaissances sur ces récifs partiellement suivis dans le cadre de leur inscription au Patrimoine mondial (Unesco) ;
- > faire l'état des lieux des fonds meubles des atolls d'Entrecasteaux afin d'améliorer la connaissance de cet écosystème insuffisamment caractérisé dans le Parc.

## UNC (2021) :

état des lieux du V des  
Chesterfield

**Durée :** deux ans

### Objectifs :

réaliser un état zéro des communautés biologiques et de l'habitat corallien des récifs des îlots du Mouillage afin d'en envisager le suivi régulier sur le long terme, en lien avec le plan de suivi des récifs coralliens du Parc.

## IRD (2021) :

oiseaux marins pélagiques

**Durée :** six mois

### Objectifs :

étude des stratégies d'alimentation et d'exploitation de l'habitat océanique d'oiseaux marins nichant dans le Parc grâce aux données sur le déplacement en mer des oiseaux marins collectées entre 2012 et 2019.

## SECAL (2021) :

maîtrise d'ouvrage pour la définition et la mise en œuvre d'un plan de surveillance

**Durée :** deux ans

### Objectifs :

la surveillance des activités humaines dans le parc naturel de la mer de Corail est un maillon indispensable pour permettre à la fois de vérifier le respect des mesures de gestion qui s'appliquent aux différentes typologies d'utilisateurs du Parc, mais aussi pour avoir une connaissance fine des usages en vue de produire des indicateurs de gestion et des outils d'aide à la décision destinés de faciliter l'orientation des contrôles.

## Caledonia (2021) :

prestation éditoriale

**Durée :** un an

### Objectifs :

la reconnaissance de l'exceptionnelle biodiversité du parc naturel de la mer de Corail et l'adhésion des populations à la nécessaire préservation de ces écosystèmes implique la mise en œuvre d'actions de valorisation du Parc au travers des portraits et des témoignages de Calédoniens qui œuvrent au quotidien à son service.



@N. Job



# LES MESURES DE GESTION RELATIVES AUX MONTS SOUS-MARINS

Après le classement des récifs et îlots éloignés du parc naturel de la mer de Corail, la feuille de route du Parc prévoit d'adopter des mesures de gestions adaptées aux monts sous-marins qu'il abrite.

En premier lieu, une synthèse des connaissances sur les monts sous-marins du parc naturel de la mer de Corail a été élaborée. Relu et complété par le comité scientifique, ce document a été présenté au comité de gestion en novembre 2019. La seconde étape du processus a consisté en l'identification, la hiérarchisation et la mise en perspective des enjeux grâce à l'organisation, en partenariat avec l'Office français de la biodiversité (OFB), d'un atelier scientifique en février 2020. Treize scientifiques ont été invités, dont Sarah Samadi, systématienne et professeure au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), spécialisée dans les milieux profonds. Les scientifiques ont effectué un travail collectif, d'abord par compartiments (profonds, pélagiques, mégafaune) puis par rides.

## Ateliers participatifs

La troisième étape, toujours en cours, concerne la définition des mesures de gestion adaptées aux enjeux. Elle s'appuie sur l'organisation d'ateliers de travail participatifs réunissant des membres du comité de gestion, des experts et les représentants des socio-professionnels concernés.

Un premier atelier s'est penché sur les enjeux des monts sous-marins en matière écologique, économique, sociale et culturelle afin d'aboutir à une définition consensuelle des premiers contours des futures mesures de gestion. Sur la base des premiers résultats, le second atelier

poursuivait l'objectif d'une première proposition de mesures de gestion. Si certaines avancées ont pu être obtenues (interdiction de la palangre horizontale de fond et de l'exploitation des ressources minérales et hydrocarbures), d'autres mesures de gestion n'ont pas fait consensus au sein des membres du comité de gestion. Il s'agit des questions relatives aux usages, notamment aux activités de pêche et de tourisme professionnel. Enfin, un dernier atelier devra être organisé afin d'aboutir à la proposition d'un éventail de mesures de gestion qui sera soumis au processus décisionnel du parc, tel que prévu par son mode de gouvernance.



### Objectif n° 1 du plan de gestion

Cette action, prévue dans le programme d'actions 2020 validé lors du comité de gestion de novembre 2019, répond à l'objectif n° 1 du plan de gestion : protéger les écosystèmes et leur connectivité. La méthodologie de travail en trois étapes a été validée par le comité de gestion technique du 28 mai 2019.





# LE PLAN DE SURVEILLANCE DU PARC NATUREL DE LA MER DE CORAIL

La Nouvelle-Calédonie s'est engagée dans un projet ambitieux qui vise à développer et à mettre en œuvre un plan de surveillance du parc naturel de la mer de Corail. Inscrit dans l'avenant numéro 4 du contrat de développement État/Nouvelle-Calédonie 2017-2022, il est pris en charge à 70 % par l'État. L'objectif principal poursuivi au titre de cette opération est **la mise en place d'une surveillance effective et rationnelle du parc naturel de la mer de Corail.**

Il s'agit donc :

- 1- de définir une stratégie de surveillance adaptée aux particularités du Parc en termes de superficie et d'éloignement des zones à forts enjeux ;
- 2 - d'acquérir et de déployer des technologies et équipements de surveillance ;
- 3 - d'accompagner le Centre de coordination de sauvetage maritime de Nouvelle-Calédonie (MRCC) en termes de financement des équipements nécessaires pour l'exercice des missions de surveillance qui lui seront confiées.

# ORGANISER UN SUIVI ET UNE SURVEILLANCE OPÉRATIONNELLS ET EFFICIENTS

Le projet d'un plan de surveillance du parc naturel de la mer de Corail implique une multiplicité des tâches et des compétences. La Nouvelle-Calédonie a donc décidé de recourir à un mandataire à la maîtrise d'ouvrage. La SECAL a été retenue pour la conduite de cette opération dans sa globalité.

## Gouvernance

La structure de gouvernance suivante a été créée afin de garantir le maintien des objectifs fixés durant toute la durée de l'opération et de permettre les ajustements nécessaires.

- > **Un comité de pilotage (COPIL)** constitué par le maître d'ouvrage, représenté par le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche, et son mandataire. Il se prononce sur les orientations en termes de choix stratégiques et arrête le programme de travail ainsi que son calendrier ;
- > **Un comité technique (COTEC)** constitué du mandataire à la maîtrise d'ouvrage assisté d'un ou plusieurs experts, du service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche et de toute personne dont le niveau de connaissance ou d'expertise pourrait être jugé utile. Le COTEC se réunit à minima quatre fois par an afin de traiter toutes les questions techniques relatives à la mise en œuvre de l'opération.
- > **Un comité de suivi d'exécution de l'opération** constitué du service instructeur de l'État (DAFE) et du service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche, qui se réunit autant que de besoin et à minima deux fois par an afin d'échanger sur l'état d'avancement de l'opération.

## Résultats attendus

- > La première année d'exécution de l'opération a été consacrée aux travaux de définition d'un plan de surveillance. Cette étape fondamentale s'articule autour de l'analyse des résultats obtenus par les opérations et essais pilotes conduits de 2018 à 2020 (lire l'encadré), ainsi que sur un panel de technologies nouvelles (détection radio fréquence par satellite par exemple). Elle est conduite en partenariat étroit avec le Commandant de zone maritime, bureau de l'action de l'État en mer et le Centre de fusion de l'information maritime (CFIM-NC).
- > Par ailleurs, la mise en œuvre du projet pilote de détection de navires au moyen de bouées acoustiques, le déploiement progressif de la technologie sentinelles du Parc à bord des navires de pêche, le développement de l'application AIS et l'acquisition des équipements destinés au centre de surveillance ont été engagés.

La seconde année d'exécution sera consacrée à la mise en œuvre de la totalité des investissements prévus dans le cadre du plan de surveillance.

La Nouvelle-Calédonie a mené, dès 2018, une série d'opérations visant à renforcer les systèmes existants et à mettre sur pied un plan global de suivi et de surveillance des activités humaines dans le parc naturel de la mer de Corail :

- > refonte et modernisation du système de suivi VMS des navires de pêches ;
- > série de tests et projets pilotes conduits entre 2018 et 2021 : analyse annuelle des données AIS, conduite d'un projet pilote de surveillance des zones de Chesterfield, Bellona et d'Entrecasteaux au moyen de la technologie satellite radar, lancement d'un démonstrateur visant à expérimenter la possibilité technologique de recourir aux données des radars embarqués sur les navires de pêche.

## État d'avancement

Le lancement effectif de l'opération s'est concrétisé par l'organisation, entre le 3 et le 17 juin 2021, d'un exercice opérationnel de surveillance impliquant le bureau de l'action de l'État en mer, les Forces armées de la Nouvelle-Calédonie, le MRCC, les pêcheurs hauturiers, la société IN-SIGHT et le SPNMCP.

Les actions qui sont financées au titre de l'exercice budgétaire 2021 sont les suivantes :

Poste de dépenses	Action
Études	Définition du plan de surveillance
	Cahiers des charges des outils de surveillance
Développement	Applications (AIS et mise en corrélation des différentes sources de données)
	Sentinelles du Parc
Acquisition d'équipement	Acquisition du réseau de bouées acoustiques
	Acquisition du matériel sentinelles du Parc
	Équipements du centre de suivi et du centre de surveillance

Dans le cadre de la conduite de l'opération, la société locale INSIGHT a été retenue pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage visant à définir le plan stratégique de surveillance du parc, suivie d'un appui technique à la rédaction des cahiers des charges des outils de surveillance.

L'ensemble des cahiers des charges a été rédigé. Ceux relatifs à l'application AIS, au projet sentinelles du Parc et aux bouées acoustiques ont été publiés :

- > la société calédonienne MAGIS a été retenue pour le développement de l'application AIS, socle du système de surveillance, livrée en septembre 2022 ;
- > la société innovante locale « Island Robotics » a été retenue pour le développement du dispositif sentinelles du Parc.
- > l'appel d'offre pour les bouées acoustiques a été lancé fin 2021.

L'acquisition des équipements mobiliers, informatiques et de communication du PC surveillance nécessite encore un positionnement des collectivités partenaires du projet (État et Nouvelle-Calédonie) sur le choix de la structure opérationnelle de surveillance du parc.

## Perspectives

Les travaux d'écriture du « système opérationnel de surveillance » se poursuivent pour une livrai-son attendue en 2022. Sur la base de ce « plan » de surveillance, soumis à la validation des coprésidents du Parc, la seconde phase de l'opération sera alors déclinée. Les technologies de surveillance satellite et leur intégration dans l'application AIS y tiendront une place importante.

## En chiffres\*

**En 2020, 1 770 navires** différents ont fréquenté l'espace maritime calédonien, une ou plusieurs fois, dont 136 battaient le pavillon calédonien. **En 2021, il s'agit de 1 447 navires**, dont 159 battaient le pavillon calédonien.

\* données issues des premières analyses de suivi annuel du trafic maritime en Nouvelle-Calédonie

# LES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

Il est indispensable que les Calédoniens s'approprient le parc naturel de la mer de Corail et qu'ils deviennent les meilleurs ambassadeurs de son rayonnement tant au niveau pays que régional. Les objectifs de communication sont d'informer, faire connaître, faire comprendre, sensibiliser et stimuler l'adhésion.

## Les actions de communication en 2020

- Animation du site internet du Parc, [www.mer-de-corail.gouv.nc](http://www.mer-de-corail.gouv.nc) ;
- Édition du rapport d'activité 2019 ;
- Refonte du logo et de la charte graphique du Parc ;
- Interventions en milieu scolaire et lors d'événements publics ;
- Valorisation de la campagne photo et vidéo réalisée à d'Entrecasteaux en décembre 2019, notamment par l'organisation d'une exposition au Festival international de l'image sous-marine de Nouvelle-Calédonie (Sublimage), et la réalisation d'un film d'information sur les monts sous-marins en collaboration avec les ONG Conservation International (CI) et Pew Bertarelli ;
- Participation à la 10<sup>e</sup> conférence du Pacifique Insulaire pour la conservation de la nature et les aires protégées, organisée en format virtuel en Nouvelle-Calédonie en novembre 2020.

## Les actions de communication en 2021

Grâce à l'implication des partenaires, quelques actions ont pu être menées malgré l'absence de chargé de communication depuis novembre 2020 dans l'équipe du parc :

**Juin** : exposition photographique « Plongée au cœur du parc naturel de la mer de Corail » au centre culturel du Mont Dore, avec les clichés de Mathieu Macias (campagne photo aux atolls d'Entrecasteaux en 2019).

**Août** : diffusion en avant-première du film sur les monts sous-marins du Parc lors d'une soirée dédiée durant la 12<sup>e</sup> édition du festival Sublimage, organisée en partenariat avec Pew Bertarelli et CI.

**Septembre** : mise à disposition du public d'un poster interactif sur le Parc naturel de la mer de Corail au Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Marseille.

**Octobre** : réalisation d'un poster sur le Parc pour l'ambassade de France à Canberra, présenté à l'occasion de l'événement «Windows on the World».

**Novembre** : relance de la communication sur les réseaux sociaux avec la publication de trois articles par semaine sur le site internet du Parc, la page Facebook et Instagram. Différentes thématiques abordées : découverte, actualité, réglementation, coulisses du Parc, patrimoine, rayonnement, recherche.

**Décembre** : réalisation, en partenariat avec le Muséum nationale d'histoire naturelle, d'un film sur la campagne SPANBIOS, menée vers les récifs d'Entrecasteaux et de Pétrie par le MNHN au premier semestre 2021.

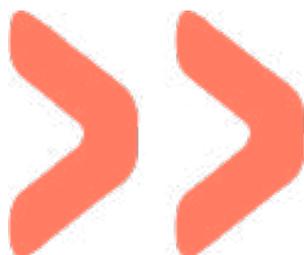


## Une stratégie de communication renouvelée

Lors de son discours de politique générale prononcé le 25 novembre 2021, Louis Mapou, président du 17<sup>e</sup> gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a indiqué, en matière de biodiversité, l'ambition du gouvernement collégial en ces termes :

**« nous voulons faire du parc naturel de la mer de Corail un étendard de la Nouvelle-Calédonie en matière de biodiversité et de géodiversité ».**

Cela implique une stratégie de communication volontaire afin de privilégier la visibilité du parc naturel de la mer de Corail à travers tous ses prismes possibles de valorisation, dans la continuité de la stratégie de préservation et de valorisation initiée en 2017 et dans la perspective de contribuer et influencer la reconnaissance de la Nouvelle-Calédonie comme pôle de référence de la préservation de la biodiversité au niveau mondial.



Dès la prise de fonction du membre chargé du secteur, de premières actions ont été menées pour créer les conditions permettant de susciter du lien entre le Parc et le grand public.

- > Une stratégie de communication digitale dynamique répondant aux objectifs de communication est en place depuis le mois de novembre 2021 sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.
- > Des programmes dédiés au parc naturel de la mer de Corail sont diffusés sur les antennes de la chaîne Caledonia depuis le mois de mars 2022.
- > Le renforcement d'actions partenariales de terrain est en cours de concrétisation.

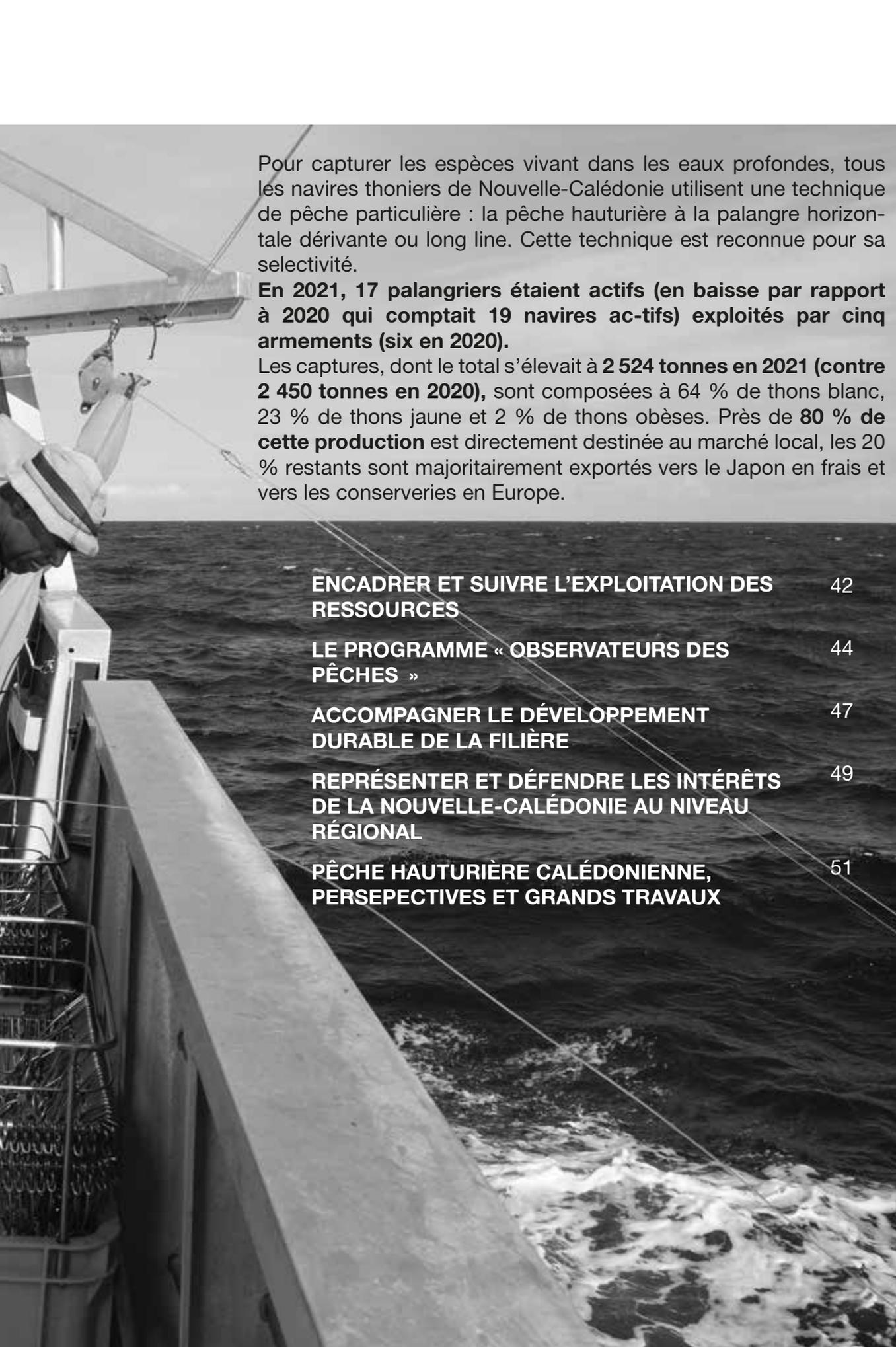


@N. Job

3

# LA PÊCHE HAUTURIÈRE OU PALANGRIÈRE





Pour capturer les espèces vivant dans les eaux profondes, tous les navires thoniers de Nouvelle-Calédonie utilisent une technique de pêche particulière : la pêche hauturière à la palangre horizontale dérivante ou long line. Cette technique est reconnue pour sa selectivité.

**En 2021, 17 palangriers étaient actifs (en baisse par rapport à 2020 qui comptait 19 navires actifs) exploités par cinq armements (six en 2020).**

Les captures, dont le total s'élevait à **2 524 tonnes en 2021 (contre 2 450 tonnes en 2020)**, sont composées à 64 % de thons blanc, 23 % de thons jaune et 2 % de thons obèses. Près de **80 % de cette production** est directement destinée au marché local, les 20 % restants sont majoritairement exportés vers le Japon en frais et vers les conserveries en Europe.

<b>ENCADRER ET SUIVRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES</b>	42
<b>LE PROGRAMME « OBSERVATEURS DES PÊCHES »</b>	44
<b>ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE</b>	47
<b>REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE AU NIVEAU RÉGIONAL</b>	49
<b>PÊCHE HAUTURIÈRE CALÉDONIENNE, PERSPECTIVES ET GRANDS TRAVAUX</b>	51



# ENCADRER ET SUIVRE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES

Le service du parc naturel de la mer de Corail et de la pêche (SPNMCP) assure un suivi permanent de la pêche palangrière calédonienne en collectant l'ensemble des données relatives à cette activité. Le service est également chargé de de l'application de la délibération modifiée 50/CP du 20 avril 2011\* relative à la politique des pêches de la Nouvelle-Calédonie qui définit par exemple les droits et les conditions d'accès à la ressource au sein de la zone économique exclusive (ZEE).

## Licences de pêche

L'activité professionnelle de la pêche est soumise à la détention d'une licence délivrée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. Ces licences sont instruites chaque année par le SPNMCP pendant les trois mois précédant l'année d'exercice. Le pôle « pêche » prépare les arrêtés et les licences au titre du gouvernement et assure le lien avec les armements.

En 2020, 21 licences ont été délivrées dont trois pour de nouveaux navires venus finaliser le renouvellement de la flotte d'un armement.

En 2021, 18 licences ont été délivrées.

## Fiches de pêche

Les navires détenteurs d'une licence sont dans l'obligation de fournir régulièrement des fiches de pêche et ce pour toutes les campagnes réalisées. Ces données permettent d'avoir un suivi constant de l'évolution de la filière et de la ressource au sein de la ZEE (production, effort de pêche, rendement...).

En 2020 et 2021, respectivement 370 et 347 fiches de pêche ont été traitées et valorisées sous la forme de synthèses

trimestrielles puis d'une synthèse annuelle en fin d'exercice.

## Suivi de l'activité des navires

Un suivi des navires par satellite (VMS - Vessel monitoring system) est opéré par le SPNMCP quotidiennement, permettant une surveillance de leurs activités au sein de la ZEE quasiment en temps réel. En effet, tout navire opérant dans l'espace maritime de la Nouvelle-Calédonie doit être doté d'un dispositif de localisation satellite approuvé. Ce dispositif doit être activé et en fonctionnement toute la durée de la présence du navire au sein de la ZEE. Le service travaille avec la Direction du numérique et de la modernisation à l'amélioration continue de l'application utilisée pour ce suivi.

\* assortie de deux arrêtés d'application : arrêté 2013/523 du 5 mars 2013 relatif à la délivrance et au renouvellement de licence et l'arrêté 2013/525 du 5 mars 2013 relatif au suivi satellitaire des navires au sein de la ZEE. Ces deux arrêtés fixent diverses obligations dont le contrôle est assuré par le SPNMCP.



@Gouvernement NC



## Les données et leur utilisation

En 2021, le rapport public sur l'état de la filière hauturière a été mis à jour par le SPNMCP. Les données collectées alimentent également une base de données géographique que le service gère dans une démarche d'amélioration continue (une réorganisation de cette base a été réalisée fin 2020). Le SPNMCP a également initié le développement d'un tableau de bord interne permettant d'accéder à des indicateurs de l'activité de pêche. L'ensemble de ces outils permet au service d'avoir chaque année un état des lieux de l'exploitation hauturière et d'apporter un appui technique pour aider à la prise de décision, orienter et améliorer la politique publique en ce qui concerne le secteur.



@Gouvernement NC



# LE PROGRAMME

## « OBSERVATEURS DES PÊCHES » »

Le programme « Observateurs des pêches » de Nouvelle-Calédonie, initié par la Communauté du Pacifique (CPS), affiche aujourd'hui vingt années d'exercice qui ont conduit à la collecte et au traitement de séries de données très détaillées sur l'activité de pêche hauturière et la ressource halieutique. Leur croisement et leur valorisation continuent de fournir des outils indispensables pour appréhender et décrypter l'impact de la pêche palangrière sur les écosystèmes et s'assurer de sa durabilité.

Le programme « Observateurs des pêches » de Nouvelle-Calédonie, confié à l'ADECAL sur financement de la Nouvelle-Calédonie, a poursuivi ses efforts en 2020 et 2021.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des principaux indicateurs d'activité du programme pendant ces deux années.

	2020	2021
Campagnes réalisées	27	24
Jours de mer observés	354	324
Jours de pêche observés	209	203
Hameçons observés	437 466	430 278
Captures observées (nb d'individus)	11 075	13 232
Taux de couverture (hameçons)	7,3%	7,3%

### Les chiffres des captures en 2020 et 2021

L'activité du programme permet d'évaluer l'ensemble des composantes du prélèvement par pêche, à savoir la partie retenue et la partie non retenue. Les individus observés sont répartis par espèce au sein de catégories de captures. Le tableau ci-dessous synthétise les niveaux de captures de la pêche palangrière calédonienne observés en 2020 et 2021.

		2020 (% d'ind. observés)		2021 (% d'ind. observés)	
Partie retenue	Thonidés (Thon blanc, thon jaune, thon obèse)	66,9%	77,3%	78,6%	87,5%
	Espèces accessoires (Mahi-Mahi, saumon des dieux, brème, wahoo)	7,2%		6,1%	
	Espèces accessoires (Poissons à rostre : marlins, espadon)	2%		1,8%	
	Poissons donnés à l'équipage	1,2%		1%	
Partie non retenue	Poissons sans valeur commerciale	10%	22,7%	5,2%	12,5%
	Poisson abîmés, hors taille	6,1%		4,1%	
	Requins	6,5%		3,2%	
	Espèces emblématiques	0,05%		0,04%	

En 2021, les thonidés ciblés par la pêcherie représentent **79 % du prélèvement total** (en nombre d'individus), les espèces accessoires non spécifiquement ciblées mais commercialisées 8 %, dont 2 % constitués de poissons à rostre (marlins, espadon), tandis que les poissons consommés par l'équipage représentent 1 % du prélèvement. Parmi les poissons non commercialisables, et qui ne sont par conséquent pas conservés à bord, on retrouve les espèces n'ayant aucune valeur commerciale, les poissons abîmés ou hors taille, ainsi que les captures accidentelles telles que les oiseaux, les tortues, les requins (dont plus de 90 % sont relâchés vivants), les raies et les mammifères marins. Cette catégorie d'individus non retenus représente 12,5 % des captures.



# Anticiper l'exploitation de nouvelles ressources

Fin 2020, le SPNMCP s'est également intéressé aux ressources profondes (telles que le beryx ou le vivaneau) qui pourraient à l'avenir faire l'objet d'une exploitation plus importante à la fois dans le compartiment hauturier et dans le compartiment côtier. Une étude menée par l'Ifremer a été initiée en 2021. Elle vise l'acquisition de connaissances sur les stratégies de développement et de gestion durables de la pêche profonde en Nouvelle-Calédonie afin d'orienter au mieux l'encadrement de ces pêcheries déjà existantes et de répondre aux interrogations du comité de gestion du parc naturel de la mer de Corail sur la possibilité d'une exploitation durable de ces ressources dans le Parc (gestion, suivi, définition de TAC).

## Des études sur le phénomène de la déprédation

Les poissons capturés par la palangre sont susceptibles d'être attaqués par des super-prédateurs avant d'être remontés à bord, en particulier par les mammifères marins et les requins. Ainsi, parmi l'ensemble des filages déclarés, 6 à 8 % font l'objet de déprédation.

> À la demande de la Fédération des pêcheurs hauturiers (FPH), le SPNMCP travaille actuellement à la mise en œuvre d'une étude visant à caractériser ce phénomène de déprédation, en collaboration avec l'IRD de Sète et avec l'appui de la CPS. Il s'agit notamment d'identifier les espèces mises

en jeu dans les interactions enregistrées.

> En 2020, la FPH a également sollicité le SPNMCP concernant une recrudescence des phénomènes de déprédation par les mammifères marins. Une étude a été commandée à la CPS par la Nouvelle-Calédonie, afin de caractériser l'évolution et l'impact de ce phénomène mais aussi de tester à l'échelle pilote des

dispositifs visant à éloigner les mammifères des lignes de pêche. Une collaboration a été mise en place entre le SPNMCP, la FPH, l'IRD et la CPS pour poursuivre la collecte de données. Dans cet objectif, les fiches de pêche ont été modifiées.

La finalité de ces travaux visera à produire des recommandations adaptées au contexte calédonien.



@A. Dentery

## La collecte de données au format numérique

Afin d'améliorer le suivi de la pêcherie hauturière, le SPNMCP travaille en collaboration avec la CPS au développement de solutions innovantes. Depuis septembre 2020, le service s'emploie au déploiement d'outils de suivi électroniques (E-reporting) : « Onboard » destiné au capitaine de pêche pour la saisie de fiches de pêche ; « OLLO » pour la saisie des données par les observateurs. Ces deux applications doivent permettre de fluidifier le circuit de collecte, de saisie et de validation des données de pêche. Progressivement et sur la base du volontariat, il s'agit de former les capitaines de pêche à l'utilisation de cette application. A ce jour, cinq capitaines utilisent en routine l'application de e-reporting OnBoard et deux observateurs sur trois sont formés à la collecte des données avec l'application OLLO.



## Un programme d'observation certifié PIRFO (Pacific Island Regional Fisheries Observer)

Pour la première fois à Nouméa, une formation a été organisée en 2019, à l'initiative du programme « Observateurs des pêches » de Nouvelle-Calédonie, en partenariat avec la CPS. Il s'agissait à la fois de délivrer une certification PIRFO (Pacific Islands Regional Fisheries Observer) aux membres de l'équipe du programme « Observateurs des pêches » de Nouvelle-Calédonie et de former de nouveaux observateurs. À l'échelle du Pacifique, la certification PIRFO répond aux exigences qu'impliquent les mesures de conservation et de gestion établies par les membres de la Commission des pêches du Pacifique central et occidental (WCPFC). À ce titre, elle est reconnue comme la référence en termes de standard d'informations à collecter. Dix candidats ont passé la formation avec succès : les trois observateurs des pêches déjà en exercice ainsi que sept nouveaux observateurs des pêches.

Cette formation dense constitue une réelle opportunité dans un contexte où le programme doit s'adapter pour maintenir ses objectifs en termes de taux de couverture. Deux nouveaux observateurs ont pu embarquer sur une campagne de validation des acquis et ainsi alimenter la base de données du programme calédonien.



# ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FILIÈRE

Baisse des rendements, médiatisation du « dossier mercure », compétitivité sur le marché international, impacts de la crise Covid... Pour aider la filière hauturière à faire face à ces défis et assurer son développement durable, la Nouvelle-Calédonie, au travers du SPNMCP, a mis en œuvre différentes actions d'accompagnement menées en étroite collaboration avec les professionnels du secteur. Le pôle pêche est en relation constante avec les représentants de la Fédération des pêcheurs hauturiers (FPH) dont il assure le secrétariat.

## L'observatoire économique

Le SPNMCP conduit les travaux de l'observatoire économique de la filière hauturière et produit annuellement une analyse économique de l'année précédente, restituée auprès des armements et de l'Agence rurale. Cette analyse permet notamment d'établir précisément les structures de coûts nécessaires à la définition des modalités d'accompagnement financier de la filière. Les deux dernières analyses (exercices 2020 et 2021) montrent une baisse du résultat net de la filière mais une hausse de celui des ateliers de transformation, en 2020 uniquement. Fin 2020, une étude qui vise à proposer des pistes d'orientations stratégiques (pêche et première transformation) a été confiée à un cabinet indépendant, dans un objectif d'autonomisation financière de la filière.

## Un plan de suivi du taux de mercure dans la chair de poisson

Au regard de la problématique du mercure (présence de méthylmercure dans la chair de certains poissons pélagiques) et de ses conséquences sur les ventes, la FPH s'est engagée dans une démarche de prévention et de sensibilisation en procédant, avec l'aide du gouvernement, à l'acquisition d'un automate de mesure. Elle travaille actuellement, avec l'appui du SPNMCP, à la création et la mise en œuvre d'un plan standardisé de contrôle du taux de mercure. Ce plan permettra notamment d'informer le consommateur sur la réalité de la situation grâce à la réalisation de mesures en routine du taux de mercure dans la chair du thon blanc dans un premier temps. À noter que les thons pêchés localement présentent des taux de méthylmercure inférieurs aux seuils recommandés.

## Une filière responsable, incontournable de l'économie

En 2020, la filière calédonienne a dégagé un chiffre d'affaires annuel d'environ 1 milliard de francs, augmenté d'1,5 milliard généré par les entreprises de transformation. Le secteur est pourvoyeur de 600 emplois directs, indirects et induits dont une part importante d'emplois peu qualifiés. C'est un secteur important dont le développement doit s'inscrire dans une démarche durable. L'ensemble de la flotte hauturière est déjà volontairement engagé dans cette démarche au travers de la certification « pêche responsable » que l'ensemble des armements détient. Le SPNMCP fait d'ailleurs partie du comité de certification réuni annuellement par l'Agence rurale pour instruire les demandes de certification.

## Faire connaître la pêche palangrière aux Calédoniens

La médiatisation du « dossier mercure » a eu d'importantes conséquences sur l'image de la filière auprès des consommateurs qui possèdent une connaissance limitée de la pêche hauturière calédonienne. Ce constat a amené la FPH ainsi que le SPNMCP à travailler sur un plan de communication, qui a été déployé en 2021, afin de valoriser la filière, ses pratiques, sa durabilité et la qualité de sa production. Ce travail a été étroitement suivi par le pôle pêche qui a également profité de l'expertise de l'Agence rurale et a confié la réalisation ainsi que la mise en œuvre de ce plan de communication à une agence spécialisée. La campagne de communication a donné lieu à la création d'un nom de marque « Pêcheurs Calédoniens, le thon frais pêché au large », à la diffusion de plusieurs vidéos (télévision et réseaux sociaux), articles de presse et affichages publicitaires.

## Un schéma directeur pour la filière hauturière en Nouvelle-Calédonie

La filière hauturière représente un atout pour la Nouvelle-Calédonie d'un point de vue économique et social. Aussi, la Nouvelle-Calédonie et les acteurs de ce secteur d'activité se sont interrogés sur les freins et les leviers de son développement. L'objectif est d'en faire une filière qui contribue de façon autonome et durable à l'économie du pays. Pour cela, une orientation globale doit être adoptée.

Ainsi, le SPNMCP a engagé un travail sur la rédaction d'un schéma directeur en fin d'année 2021. Il est prévu que ce document soit finalisé d'ici à fin 2022 et présenté au cours des assises de la pêche professionnelle. La première étape consistera

à identifier, en concertation avec les professionnels du secteur, les principaux enjeux de la filière pour les années à venir en s'intéressant particulièrement aux thématiques suivantes :

- les enjeux sociaux de la filière hauturière,
- son développement économique,
- la gestion durable de la ressource et des activités de la filière hauturière,
- le cadre réglementaire d'exercice de la profession.

Sur la base de ce constat partagé, des ateliers thématiques réuniront institutions, acteurs privés, dont les professionnels, et scientifiques afin de définir les objectifs stratégiques et opérationnels qui seront le squelette du schéma directeur. Il s'agira également de prioriser les objectifs et d'identifier les actions qui permettront de les atteindre. La rédaction de ce schéma directeur sera un travail majeur pour le SPNMCP en 2022 et permettra d'établir une feuille de route pour accompagner la filière dans son développement durable.



# REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE AU NIVEAU RÉGIONAL

**Les thonidés sont des espèces pélagiques migratrices qui évoluent à l'échelle de l'océan Pacifique. Aussi, la Nouvelle-Calédonie est engagée dans des discussions régionales sur l'exploitation de ces ressources, en tant que territoire participant au sein de la Commission des pêches du Pacifique central et occidental (WCPFC\*).**

Au cours de l'année, plusieurs instances permettent aux pays membres de la WCPFC d'échanger, d'informer sur l'état des stocks et des pêcheries, de discuter de la mise en place de mesures de conservation et de gestion régionales ou encore de vérifier leur mise en œuvre. Ainsi, le SPNMCP représente chaque année la Nouvelle-Calédonie lors du Comité scientifique (août), lors du Comité technique et de contrôle (septembre) ainsi que lors de la session ordinaire de la WCPFC (décembre).

Le pôle pêche du SPNMCP s'acquitte également des obligations déclaratives qui

incombent à tous les pays membres de la WCPFC, au regard des mesures de gestion et de conservation de l'instance, à savoir transmettre les données de pêche calédonienne et produire un rapport annuel sur l'activité de pêche concernant les espèces hautement migratrices. En 2020 et 2021, le travail fourni par les armements de pêche et le SPNMCP a donc permis de conserver le statut de pleine conformité de la Nouvelle-Calédonie.

## La gestion du stock de thon blanc du Pacifique Sud, une priorité pour la Nouvelle-Calédonie

Ces dernières années, la Nouvelle-Calédonie a été et restera particulièrement vigilante quant aux discussions sur la gestion du stock de thons blancs, principale espèce ciblée par la flotte calédonienne (lire l'encadré). Le SPNMCP participe de façon assidue à l'ensemble des ateliers

de travail et aux divers échanges se rapportant à la gestion du thon blanc. Cette implication permet de défendre les intérêts de la filière palangrière calédonienne, dans le contexte du chantier de définition de quotas sur le thon blanc actuellement engagé. La définition d'une stratégie de défense des intérêts calédoniens est une priorité compte tenu des positions antagonistes tenues par les grands États pêcheurs et les pays de la région.

## L'échouage des dispositifs de concentration de poissons (DCP)

En 2021, la Nouvelle-Calédonie, au travers du SPNMCP, s'est également engagée dans un projet de quantification et d'évaluation de l'impact environnemental de l'échouage des dispositifs de concentration de poissons (DCP) dérivants mené par la CPS. L'usage des DCP dérivants est une pratique utilisée dans le Pacifique central et occidental par les pêcheries thonières à la



senne. Les DCP jouent un rôle clé pour ces pêcheries dont dépendent 40 % des captures et sont donc une source de revenus non négligeable pour certains pays et territoires insulaires du Pacifique. Néanmoins, leur utilisation, devenue intensive, génère aujourd'hui des pollutions marines (destruction de coraux, maillage d'espèces sensibles comme les tortues) et l'échouage de ces objets sur les côtes

des pays et territoires de la région devient un réel sujet de préoccupation. En Nouvelle-Calédonie, où aucune activité de pêche à la senne n'est autorisée, le phénomène est peu connu et documenté. Cependant, à de rares occasions, des DCP dérivants ont pu être observés au large par les observateurs des pêches de Nouvelle-Calédonie, ou encore retrouvés sur nos côtes et îlots éloignés (Chesterfield et

Entrecasteaux). L'acquisition de données et de connaissances à l'échelle de nos eaux permettra d'y quantifier le phénomène et contribuera à son étude à l'échelle du Pacifique.

*\* instance régionale pour la conservation et la gestion des stocks de thonidés et autres stocks de poissons grands migrants dans les zones ouest et centrale de l'océan Pacifique.*

Alors qu'en 2020 les captures de thon blanc du Pacifique Sud enregistraient leur niveau de capture le plus faible depuis 2011, une nouvelle évaluation de stock menée en 2021 indique que le stock n'est ni surexploité ni en situation de surpêche. Néanmoins le niveau de biomasse continue de diminuer avec des niveaux d'épuisement très marqués ces dernières années, notamment dans les régions au nord de 25°S, où opèrent la plupart des flottes domestiques. Les restrictions liées à la crise sanitaire ont également joué un rôle avec une augmentation de l'effort de pêche par rapport aux années précédentes sur le thon blanc du Pacifique Sud et une diminution correspondante dans les pêcheries tropicales ciblant le thon jaune et le thon obèse.



# PÊCHE HAUTURIÈRE CALÉDONIENNE, PERSPECTIVES ET GRANDS TRAVAUX

## Au niveau régional

Il est impératif de poursuivre le travail de préparation des négociations relatives à la gestion du stock de thons germon afin d'arrêter une position qui pourra être défendue lors des différentes réunions de la Commission des pêches du Pacifique central et occidental (WCPFC). Des échanges sont à prévoir avec la FFA, la Polynésie française et la Direction centrale des pêches maritimes et de l'aquaculture.

## Au niveau local

- Un travail de réflexion devra être engagé avec la Fédération des pêcheurs hauturiers sur l'adaptation de la politique d'aides publiques au bénéfice de l'autonomisation de la filière ;
- Le volet traitement et valorisation des déchets du secteur transformation qui fait l'objet de projets pilotes, doit être suivi et soutenu afin d'encourager l'émergence d'une filière en capacité de traiter le gisement estimé à 1 000 tonnes par an ;
- Une réflexion doit être engagée quant à la stratégie d'exploitation

de la Nouvelle-Calédonie (actualisation de la délibération modifiée n°50 CP du 20/04/2011 relative à la politique des pêches et mise à jour de la délibération n°238 du 01/08/2001 relative à l'institution d'une commission des ressources marines) ;

- La rédaction d'un schéma directeur pour la filière pêche hauturière en Nouvelle-Calédonie sera une priorité en 2022 pour le service ;
- Le service accompagnera l'organisation des assises de la pêche professionnelle en 2022 en collaboration avec les acteurs de la filière côtière.



@M. Macias



4

# LE PLAN D'ACTION TORTUES



La Nouvelle-Calédonie a une forte responsabilité vis-à-vis des tortues marines dans la région du Pacifique Sud. Elle présente des sites de ponte de grande importance pour les tortues vertes (Îles Éloignées, Beautemps-Beaupré) et les tortues grosses têtes (Bourail, Grand Lagon Sud). Les tortues représentent également un symbole culturel important dans les coutumes locales. Malgré tout, elles restent vulnérables dans le monde entier et localement, où elles doivent faire face à de multiples menaces. Le plan d'action tortues (PAT) reprend les grands objectifs de conservation des tortues marines, définis par un comité de pilotage. Constitué d'une centaine d'actions, il regroupe la Direction de l'agriculture, des forêts et de l'environnement (DAFE), le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les trois provinces, le Conservatoire des espaces naturels (CEN), l'Office français de la biodiversité (OFB), l'aquarium des Lagons, l'IRD et les associations et ONG comme Bwără Tortues Marines et le WWF. Les différents acteurs impliqués dans la conservation des tortues, qui constituent le groupe technique du plan, se réunissent régulièrement pour décider des actions à engager et des directions à prendre.



@A. Danteny



# ACTIONS REPRÉSENTATIVES DU PLAN D'ACTION TORTUES



@M. Macias

## Base de données partagée

Un des objectifs prioritaires du PAT consiste à renforcer et faciliter le partage et l'analyse des données collectées lors des suivis sur les tortues marines, à l'échelle locale et régionale. Pour cela, une base de données en ligne est actuellement en cours d'élaboration. Elle s'appuiera sur l'outil TORSOOI, créé par Kelonia (La Réunion) et utilisé par de nombreux pays. L'ensemble des littoraux, des îlots, des eaux territoriales et de la ZEE a également été segmenté en petites zones par les gestionnaires afin de pouvoir positionner chaque donnée avec précision, formant ainsi le futur référentiel géographique calédonien.

## Programme de photo-identification des tortues

Un programme de photo-identification des tortues, lancé en novembre 2020 par la province Sud en collaboration avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie, vise à identifier les tortues grâce à l'analyse photographique des individus. Ce programme inclut les suivis directs sur le terrain, et les photographies qui peuvent être trouvées sur les réseaux sociaux. Cette méthode non intrusive permet ainsi de recenser la population résidente et suivre leur présence au cours du temps. Pour l'instant localisée sur l'Anse Vata et

la Baie des Citrons, l'étude pourrait s'étendre au lagon de l'île des Pins.

## Programme SAT-NC

Le programme SAT-NC, piloté par le WWF, consiste à installer des balises satellites ARGOS sur les tortues marines pour suivre leur migration et éventuellement identifier leurs aires d'alimentation dans le Pacifique Sud. Plus de 80 balises ont été déployées depuis le début du programme en 2017, sur la plupart des sites de ponte du territoire (Bourail, Grand Lagon Sud, Beau-temps-Beaupré, Chesterfield et Entrecasteaux). Les premiers résultats de cette étude ont permis de déterminer les diverses aires d'alimentation



fréquentées par les tortues. Même si certaines résident dans le lagon toute l'année, la majorité d'entre elles migrent hors des eaux calédonniennes, par exemple vers la côte Est de l'Australie, vers la Papouasie Nouvelle-Guinée ou encore les Îles Salomon ou Fidji. Ces observations vont par la suite permettre aux gestionnaires de ces différents territoires de pouvoir orienter leur stratégie pour la conservation des tortues.

## Renforcement des actions de lutte contre le braconnage

Des collaborations ont été mises en place avec les forces de l'ordre, le parquet et les provinces afin d'inscrire la lutte contre le braconnage comme action prioritaire. Cela a aussi été le cas lors de la mise en place du plan de surveillance du parc naturel de la mer de Corail en 2021.

Des acteurs ont reçu des accréditations pour pouvoir se porter partie civile en cas d'infraction, notamment les comités de gestion de Thio, de la Zone côtière Ouest et de l'île des Pins, ainsi que les associations de gestion des zones du bien inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco en Province Nord.



@M. Macias



## Programmes de réduction de mortalité accidentelle des prises accessoires de la pêche

Des programmes pilotés par le gouvernement, en partenariat avec la CPS, ont été déployés pour réduire la mortalité accidentelle des tortues capturées par la pêche hauturière. Cela consiste notamment à la mise en œuvre de matériel de pêche hauturière adapté (palangres horizontales et ha-meçons circulaires) et la formation des pêcheurs professionnels à la relâche des tortues marines.

## Améliorer la compréhension de la symbolique de la tortue en Nouvelle-Calédonie

L'étude ESPAM, réalisée par l'IRD, et une étude socio-anthropologique sur la place et la symbolique de la tortue en Nouvelle-Calédonie et à La Réunion. D'après les résultats des nombreux entretiens effectués au cours de cette étude, la tortue est considérée comme l'espèce la plus emblématique en Nouvelle-Calédonie. Même si la définition « d'espèce emblématique » est perçue différemment selon la personne interrogée, cela

éclaire tout de même les gestionnaires sur la perception de ces animaux par le public, dans la culture, et l'importance des mesures de conservation adaptées.

## Conserver les habitats d'alimentation des tortues marines

Le programme « Initiative pour le récifs coralliens » (IFRECOR), en collaboration avec le CEN, souhaite lancer un suivi de l'état de santé des herbiers marins, qui sont les habitats d'alimentation pour les tortues marines et les dugongs. Un groupe de travail dédié a été créé afin de déterminer les protocoles à suivre.



@A. Danteny





@N. Job

## Sensibiliser le grand public

L'Initiative Tortue Marine Nouvelle-Calédonie participe à différents événements afin de sensibiliser le grand public à la conservation de ces animaux. Par ailleurs, l'aquarium des Lagons fait office de centre d'accueil pour les tortues en détresse combinés avec un centre pédagogique pour le grand public. Un trimestre est généralement dédié aux tortues marines au cours de la saison de ponte et des interventions régulières avec les scolaires tout au long de l'année permettent de toucher le jeune public. Plus de 400 animations sur le sujet peuvent être réalisées par an au sein de l'aquarium.

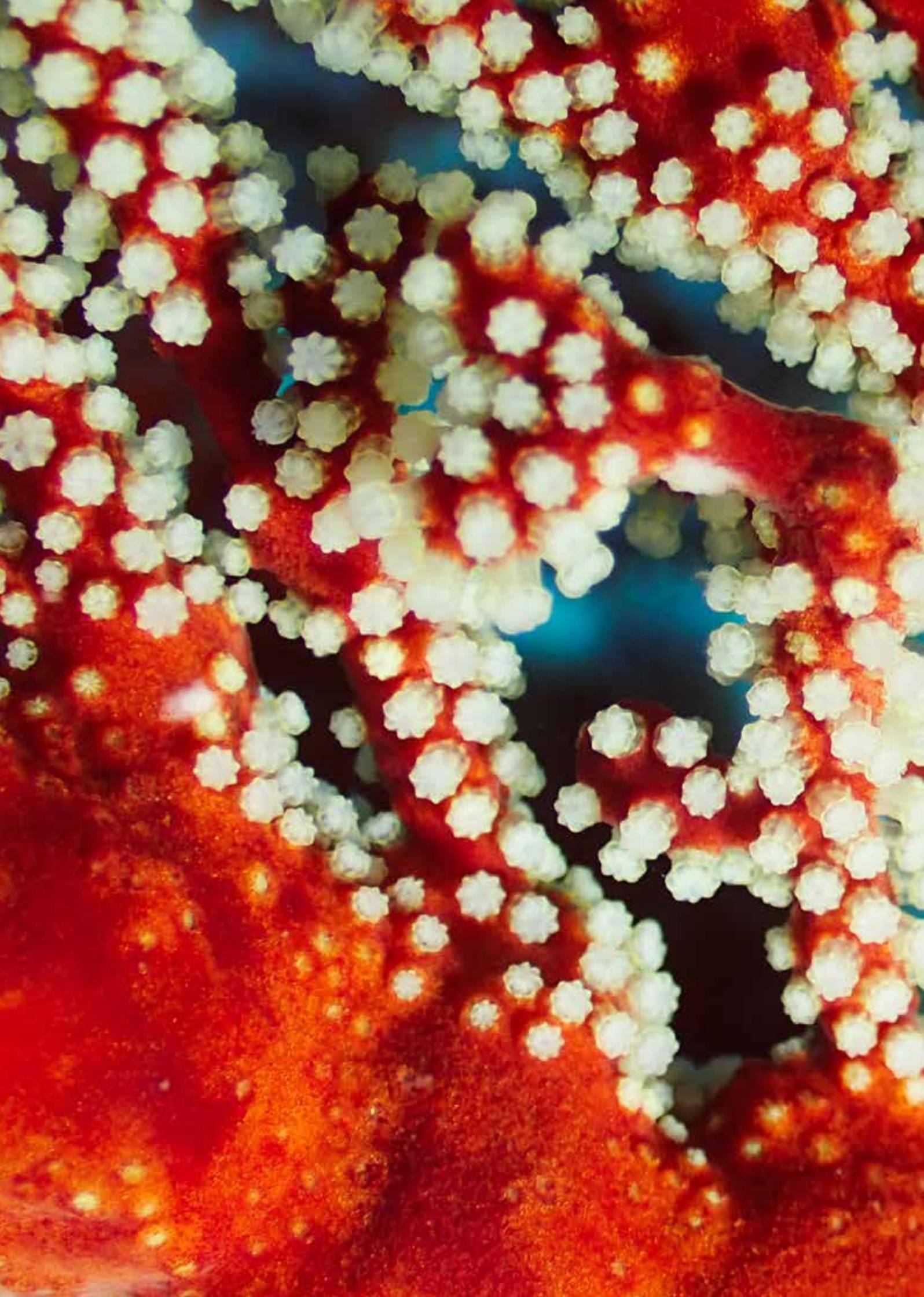
## Apporter une réponse adaptée à la problématique des tortues en détresse

Une convention a été signée entre les provinces Nord, Sud et le MRCC pour pouvoir utiliser le numéro 16 pour tout signalement de tortue en détresse. Cette convention est également valable pour les signalements de dugongs et d'autres mammifères marins. Une campagne de communication sur le sujet est en préparation pour diffuser le message sur le territoire, afin d'impliquer au mieux la population à la sauvegarde de ces espèces.

## Les grands objectifs du plan d'action tortues (PAT)

L'ensemble des actions est réparti en cinq grands objectifs à long terme :

1. reconnaissance du rôle de la Nouvelle-Calédonie dans l'écologie des tortues marines à l'échelle locale et régionale ;
2. connaissance et maîtrise des pressions et menaces anthropiques sur les tortues marines ;
3. connaissance et maîtrise des pressions et menaces sur la conservation des habitats des tortues marines ;
4. sensibilisation et mobilisation de la population aux enjeux de conservation des tortues marines ;
5. efficacité de la gouvernance du PAT et de la collaboration régionale.







@M. Macias

SERVICE DU PARC NATUREL  
DE LA MER DE CORAIL ET DE LA PÊCHE.  
GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.  
BP M2 - 98849 Nouméa cedex

[merdecorail@gouv.nc](mailto:merdecorail@gouv.nc)  
[www.mer-de-corail.gouv.nc](http://www.mer-de-corail.gouv.nc)



Parc naturel de la mer de Corail



Parc Naturel  
**Mer de Corail**  
NOUVELLE-CALÉDONIE



GOUVERNEMENT DE LA  
**NOUVELLE  
CALÉDONIE**